



## Compte-rendu

### Conseil municipal du 8 juillet 2013

Excusés : Nadine DURAFOUR, Jean-Marc FAVIER, David PAUTET, Vincent CURT

Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte-rendu du 10 juin 2013.

Secrétaire de séance : Pierre EVIEUX

#### 1- Commission Urbanisme :

1/ Déclaration Préalable H. FERNANDES : Réalisation d'un abri à bois attenant à l'habitation en façade Nord et limite de propriété, construction traditionnelle ( piliers et charpente bois, couverture tuiles idem existant ) soit une surface couverte de 25 m<sup>2</sup>. La parcelle est située en Zone UBa.

2/ Permis de construire VACHERESSE/GUILLEMOZ – Construction d'un garage dans le prolongement de l'habitation existante en façade Sud et limite de propriété, idem bâti existant ( surface de plancher : + 64,40 m<sup>2</sup> ). La parcelle est située en Zone UB.

3/ Permis de construire M.Mme CONVERT Patrick – projet concernant la démolition d'un ancien hangar agricole ( 192 m<sup>2</sup> ) et la reconstruction d'un bâtiment à usage agricole en matériaux traditionnels d'une surface de plancher de 72 m<sup>2</sup>. Le projet se situe en Zone A.

Avis favorable sur l'ensemble des projets.

#### 2- Approbation de la modification du PLU :

Considérant les remarques des services associés et les conclusions suite à l'enquête publique, la Commission a procédé à certaines adaptations du projet et apporté quelques précisions complémentaires à savoir :

- Précision apportée à l'article UX 2 ajoutant une surface de plancher maximale (150 m<sup>2</sup>) pour les constructions à usage d'habitation
- Le reclassement de l'ensemble des zones Nhl situées en zone A en secteur Ah, pour répondre aux jurisprudences récentes soulevées par la Direction Départementale des Territoires
- Suppression dans l'article A2 relatif au secteur Ah de la réglementation associées à l'aménagement des constructions existantes présentant un intérêt architectural, et ajout d'une règle permettant le changement de destination sans modification de l'emprise au sol et du volume existant des constructions.

Le Conseil Municipal approuve la modification du PLU telle qu'elle est présentée.

### 3- **CR – Syndicat des Eaux VRVJ:**

Gérard HUMBERT fait le point sur l'ensemble des questions abordées lors de la dernière réunion : Suite à la consultation, la société ALTEAU a été retenue pour l'exploitation du réseau d'eau potable ; Le système du télé-relevé sera installé pour l'ensemble des abonnés dans les deux années à venir ; Le tarif de l'eau reste inchangé ; Prévision de travaux pour 2014 / une enveloppe de 1 400 000 euros autofinancée.

### 4- **CR – Travaux de voirie :**

1/ Travaux d'aménagement route de Corgenon : le busage du fossé est réalisé sur les parcelles à lotir et la parcelle communale.

2/ Les travaux de curage des fossés vont débiter prochainement.

### 5- **CR – Conseil d'école :**

Réunion du XX :

Les effectifs de rentrée 2013/2014 sont de 126 élèves à ce jour ; une nouvelle enseignante pour le complément de Dominique Moreau ; Tous les projets éducatifs ont été réalisés avec satisfaction ; Point sur la réforme des rythmes scolaires ; liste des travaux d'entretien sollicités au groupe scolaire ; AG du Sou des Ecoles le 06/09/2013.

### 6- **Bilan ALFA3A :**

Pierre EVIEUX fait le point : les effectifs sont stables sur l'ensemble des communes sauf à St André où ils sont en augmentation, les locaux actuels permettent d'accueillir 24 élèves.

### 7- **Questions diverses :**

1/ Devis concernant le remplacement de la porte d'entrée dans l'appartement Type 3 duplex à l'ancienne cure : le Conseil retient la proposition de l'entreprise PAGE, soit un montant TTC de 2 164,93 €.

2/ Monsieur le Maire informe le conseil que le courrier adressé à BBA a bien été pris en compte dans la réflexion d'ensemble sur l'élaboration de la stratégie d'organisation des soins de proximité.

3/ Gestion du personnel : Christian COULON est en arrêt maladie depuis le 25/06 dernier ( arrêt initial de 4 semaines ) ; Mme Annie BOUCHARD fera valoir ses droits à la retraite en 2014, la date sera confirmée ultérieurement.

4/ Le Site internet de la commune est à mettre à jour, l'édito sera remplacé. Les élus souhaitent connaître le nombre de consultations sur une année.

La séance est levée à 22 heures, la prochaine réunion aura lieu le lundi 16 septembre 2013.

Calendrier :

- Calendrier des réunions du Conseil Municipal : Lundi 16/09 – lundi 28/10 – lundi 09/12
- Réunion d'adjoints : 05/09 – 03/10 – 28/11